

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 95</i> <i>Dont suppléants : 2</i> <i>Pouvoirs : 8</i> <i>Absents excusés : 11</i> <i>Absents : 4</i>
--	---	--

Date de convocation : 6 mai 2014.

Vote(s) pour : 103
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 12 mai 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 4 : **Composition de la Commission communautaire pour l'accessibilité aux personnes handicapées.**

Rapporteur : Monsieur BOHL

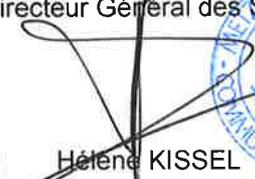
Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2143-3,
FIXE comme suit la composition de la Commission communautaire pour l'accessibilité aux personnes handicapées :

- Président : Monsieur le Président ou son représentant,
- Collège des élus du Conseil de Communauté : 6 membres titulaires ainsi que 6 suppléants,
- Collège des représentants des associations d'usagers : 3 membres titulaires ainsi que 3 suppléants,
- Collège des associations de personnes handicapées : 3 membres titulaires ainsi que 3 suppléants.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 mai 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

